

Bruxelles, le 24 mai 2023
(OR. en)

9516/1/23
REV 1 COR 1
OJ CRP1 19

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

24 mai 2023 (10:00)

CORRIGENDUM N° 1 À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE RÉVISÉ

Le point ci-après est libellé comme suit:

Points avec débat (II)

Pêche

3. Règlement modifiant plusieurs règlements en ce qui concerne le   9430/1/23 **REV 1**
contrôle des pêches 9431/1/23 **REV 1**
Préparation du trilogue



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission